

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

QUELLE ÉVALUATION

CETTE ANNÉE ?

L'enjeu est de soutenir et renforcer le lien des élèves avec l'École afin qu'ils puissent poursuivre leurs apprentissages et construire leur autonomie. Pour ce faire, il est nécessaire de pouvoir évaluer leurs acquis, leurs besoins et, au cours de l'année, de témoigner des acquis réalisés et des progrès accomplis.

L'évaluation diagnostique et formative

Toute démarche d'enseignement s'appuie sur un bilan diagnostique afin d'ajuster au mieux les apprentissages aux besoins des élèves. C'est la finalité des différents outils de positionnement qui peuvent être mobilisés en début d'année ou avant toute nouvelle séquence d'apprentissage.

Au cours de l'apprentissage, il est important - aussi bien pour le professeur que pour les élèves - d'avoir des retours sur les progrès réalisés, les compétences et savoirs acquis ou qui demeurent fragiles. Ils sont précieux pour les élèves car ils leur permettent de se situer et même, dans une démarche d'autonomie, de s'autoévaluer. Ce positionnement est facilité s'il se réfère à des attendus identifiés (attendus disciplinaires, attendus d'étapes, attendus de fin d'année, attendus de fin de cycle, attendus du supérieur...).

Un point d'attention : le retour à l'élève et à sa famille du bilan diagnostique doit être accompagné pour qu'il ne puisse pas apparaître comme statuant sur le niveau de l'élève. Il est le premier jalon de l'évaluation formative, nécessaire pour permettre à l'élève et à l'enseignant de mesurer ses progrès. De même, si attribuer une note chiffrée à un devoir rendu peut être utilisé pour permettre à l'élève de se situer et d'envisager des pistes de progression, il ne peut s'agir là-aussi que d'une démarche entrant dans le cadre de l'évaluation formative. Ces notes peuvent difficilement être prises en compte dans l'évaluation sommative. Croisées avec d'autres observations réalisées en classe, elles peuvent néanmoins éclairer le professeur sur des acquis de l'élève, sur le développement des compétences dans l'organisation de son travail personnel, sur son autonomie...

Les bilans d'étape et le bilan de fin d'année

Il est important d'accorder la plus grande attention aux appréciations portées à l'occasion de chaque bilan d'étape (bulletins trimestriels ou semestriels). C'est à partir des évaluations réalisées et des échanges sur chaque élève que l'équipe pédagogique, lors du conseil de classe, pourra produire un bilan circonstancié. Pour ce faire, ce bilan pourra s'appuyer sur l'explicitation des niveaux de maîtrise des compétences, les progrès réalisés, l'engagement de l'élève dans ses apprentissages, ses efforts, son assiduité et sa motivation sur l'ensemble de la période concernée.

Ces bilans permettent à la fois de témoigner du travail, des progrès réalisés et des compétences acquises par les élèves mais ils sont aussi des outils précieux qui aident les équipes à identifier les accompagnements nécessaires et les points d'appui utiles pour aborder la période suivante. Ils permettent également, notamment dans le cadre d'un enseignement hybride ou à distance, un retour sur le vécu de l'enseignement sous ces différentes modalités et sur le sentiment (de réussite ou d'échec) des élèves sur la période concernée.

Ces bilans sont précieux pour les élèves et leurs familles également, permettant de situer et de repérer des éléments participant à la construction d'un projet d'orientation.

Comment faire un bilan des acquis des élèves ?*

Quelques repères aident à élaborer ces bilans, pour les rendre fiables, lisibles et suffisamment explicites pour qu'ils soient perçus comme justes et respectueux par les élèves et soutenables pour les professeurs.

Faire un bilan des acquis

Recueillir des informations sur les acquis des élèves

- Les évaluations chiffrées ou non
- Les réalisations ordinaires des élèves au cours de l'année
- L'autoévaluation
- La coévaluation

Analyser des informations sur les acquis des élèves : les outils d'aide au positionnement

- Un nombre limité d'items, critères ou entrées
- Un nombre limité de niveaux de maîtrise

S'assurer de la validité du bilan qu'on a établi : le recours au collectif

- En examinant la cohérence
- En cherchant à comprendre les écarts
- En croisant ou harmonisant

Recueillir des informations sur les acquis des élèves : des sources variées

Les évaluations chiffrées ou non dont on dispose sont informatives, avec des précautions : elles gardent la mémoire d'échecs ou d'une maîtrise fragile, alors que les élèves ont progressé depuis.

Les réalisations ordinaires des élèves au cours de l'année (prise de notes, classeurs, fiches de révision, correction individuelle d'exercices ou de contrôles, projets...) constituent des traces d'apprentissage et montrent aussi le travail réalisé, l'appropriation de contenus, l'autonomie et l'engagement. Des activités orales, des exercices, des travaux initialement pas destinés à être évalués, comportent eux aussi des traces d'apprentissage. Ces réalisations ordinaires peuvent être individuelles ou collectives.

* D'après un document du collège des IA-IPR de l'académie de Rennes.

L'autoévaluation peut être d'une grande aide. Des informations précieuses pour un bilan annuel peuvent venir des élèves : expression de leur sentiment de maîtrise dans différents domaines de la discipline, identification de leurs points forts, de leurs points faibles, de ce qui a posé problème, de leurs progrès, de la manière dont ils ont travaillé. Plusieurs supports pour cela : un formulaire d'enquête, des check-lists, des grilles ou échelles descriptives, des écrits réflexifs (en mettant à la disposition des élèves une trame qui leur permette de conduire l'analyse de leur travail).

La coévaluation entre le professeur et des élèves peut tisser un lien constructif ; l'intérêt réside aussi dans l'aspect formatif que prend alors le bilan, qui aide à prendre conscience et à se situer par rapport aux références de l'année en cours et de l'année suivante. À partir de supports d'autoévaluation ou de réalisations antérieures, un dialogue s'instaure pour cerner où se situent les élèves dans les différents domaines. Ce dialogue prend la forme de documents-navettes ou, plus simplement, d'un entretien (en présence ou à distance). L'autoévaluation et la coévaluation sont des bilans plus personnalisés qui explicitent les processus, démarches et méthodes de travail ; la coévaluation fait émerger des points parfois masqués dans le cadre de l'autoévaluation.

Remarque importante : Il n'est pas nécessaire du tout de recourir à toutes ces sources pour tous les élèves. Pour beaucoup, les informations sont assez nombreuses et univoques et font vite apparaître un bilan fiable ; pour d'autres, une analyse ou un recueil d'informations plus approfondi est nécessaire.

Analyser ces informations sur les acquis des élèves : les outils d'aide au positionnement

Analyser ces informations est plus simple si l'on dispose d'outils d'aide au positionnement, qui, pour être pratiques, doivent être choisis dans une perspective de bilan global de fin d'année :

- **un nombre limité d'items, critères ou entrées** : les grands contenus d'apprentissage (domaines de compétences, de connaissances) qu'on travaille dans sa discipline, et qu'on retrouve dans certains bulletins, dans le livret scolaire, dans un référentiel construit et utilisé dans l'établissement, dans le socle commun, le programme ou le référentiel de formation ;
- **et un nombre limité de niveaux de maîtrise** (souvent, quatre), qui aident à positionner les élèves sur ces items, critères ou entrées. Disposer de descripteurs stables, même sommaires, pour chaque niveau de maîtrise est une aide avérée pour assurer son jugement.

Recourir au collectif pour assurer la fiabilité du bilan

Les modalités particulières d'évaluation appelées par le contexte que nous connaissons peuvent être déstabilisantes. S'assurer de la fiabilité de son jugement par un travail collaboratif peut aider :

- **en examinant la cohérence** entre une vision globale de l'élève (par le regard croisé des autres disciplines) et une vision plus détaillée issue des critères que l'on a retenus dans sa discipline ;
- **en cherchant à comprendre les écarts** importants ou les dissonances qu'on observe entre élèves, entre classes, ou, pour un même élève, entre compétences ;
- **en croisant ou harmonisant** ses critères et ses niveaux de référence au sein de la discipline ou du pôle disciplinaire.